

L'entreprise Petit Navire rédige une charte du bien-vivre ensemble

L'entreprise Paul Paulet, à Douarnenez, qui fabrique les produits Petit Navire, est sur le point d'établir sa charte du bien-être et travailler ensemble.

[Matthieu Gain](#) Publié le 21 Sep 17 à 9:35



Le formateur Gwénaél Masson a accompagné Katell Perot-Lamy et Gaëlle Quantin dans ce projet.

L'initiative concerne ses services administratifs. Dans sa démarche, l'[entreprise Paul Paulet](#) a été accompagnée par la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de

Bretagne Ouest.

Le projet a été lancé en novembre 2016. La dernière réunion de synthèse s'est tenue le 19 septembre. Les grandes lignes et les principales propositions sont sur la table. Il ne reste plus qu'à les mettre en forme dans la future charte du bien-être et travailler ensemble de l'entreprise Paul Paulet à Douarnenez. « Tout est parti du projet de refonte des services administratifs dans un Open space. Cela a suscité quelques craintes », rappelle Gaëlle Quantin, responsable qualité.

Au total, une cinquantaine de salariés sont concernés par ce chantier. « Nous avons voulu faire en sorte que chacun exprime ses angoisses, ses attentes et ses besoins. Pour cela, nous avons commencé par faire des petits groupes », poursuit Gaëlle Quantin. La participation était basée sur le volontariat. « Personne n'a manqué à l'appel. »

Des craintes aux besoins

Dans cette démarche, le personnel a été accompagné par Gwénaél Masson, formateur spécialisé dans la communication non violente au sein du Centre de formation tertiaire, management et informatique de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Bretagne Ouest.

L'enjeu était de réussir à traduire les craintes en besoins.

Les résultats sont plutôt encourageants, selon Katell Perot-Lamy, en charge de développement des ressources humaines. « Ce projet a créé un élan commun, des prises de conscience. »

L'aménagement de l'Open space est quasiment terminé. Depuis le printemps, les services administratifs sont installés dans des

pré-fabriqués. « Cet espace a beau être assez confiné, l'ambiance est bonne. La démarche initiée depuis novembre a porté ses premiers fruits », observe Gaëlle Quantin.

Il reste encore à finaliser la charte. Gwénaél Masson en définit l'esprit : « Il s'agira de donner des autorisations et non de poser des interdictions. » Le formateur admet par ailleurs que ce genre de démarches, en Finistère, reste un cas isolé. « Trop peu d'entreprises se rendent compte que la qualité des relations entre les salariés créent la productivité », conclut Gwénaél Masson. Les établissements Paul Paulet, du groupe thaïlandais Thai Union, connaissent désormais la marche à suivre.